



Emploi  
et études

# Aide-mémoire

## Grands constats

- Jusqu'à 90 % des personnes souffrant d'un problème grave de santé mentale sont sans emploi.
- Les évidences scientifiques démontrent que la majorité de ces personnes ont les habiletés et une expertise à offrir au marché de l'emploi.
- L'accès à un emploi rémunéré ou à un niveau plus élevé de scolarité, est le principal déterminant de l'amélioration des conditions de vie.
- En situation de pauvreté et d'instabilité financière, la personne n'est pas dans les meilleures conditions pour se rétablir et reconstruire son identité personnelle.
- Le rôle de travailleur représente un rôle important dans un processus de socialisation, d'inclusion sociale et d'exercice de sa pleine citoyenneté.
- La littérature recommande que l'emploi soit le plus près possible du marché régulier de l'emploi et dans des conditions régulières de rémunération.
- La stigmatisation, l'auto stigmatisation, la sous-scolarisation et la méconnaissance des mesures de soutien au revenu constituent des barrières importantes au retour au travail.

*Commission de la santé mentale du Canada (2013). The Aspiring Workforce  
Swanson & Becker (2013). IPS supported employment: A practical guide  
SAMHSA (2010). Supported Employment Evidence-Based Practices KIT*

*« Quand tu travailles, tu te prédisposes à voir l'avenir d'une façon différente...  
Le travail pour moi évoque l'autonomie, le bien-être, la réinsertion sociale. »*

*Personne en emploi, en rétablissement*

*« Les employeurs cherchent un bon employé, capable de faire le travail. »*

*Spécialiste en emploi IPS (Individual Placement Support)*

## Projet CÉRRIS-CNESM

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale  
Centre national d'excellence en santé mentale

Avec la collaboration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

[www.cerrisweb.com](http://www.cerrisweb.com)

Partenaire financier

Québec



# Aide-mémoire

## Soutien au retour en emploi

### Principes clés

- **Respecter** les préférences et les motivations de la personne concernant le type d'emploi et de soutien souhaités.
- **Considérer** les besoins et les préférences des employeurs.
- **Effectuer** un bon jumelage, correspondant à la fois aux attentes de la personne et de l'employeur.
- **Accepter** toute personne qui exprime le désir de travailler, aucune exclusion.
- **Débuter** rapidement la recherche d'emploi : pas de formation ou d'atelier de pré-employabilité.
- **Privilégier** l'accès à des emplois compétitifs, sur le marché régulier de l'emploi.
- **Mettre** l'accent sur les forces et les compétences de la personne, non pas sur ses difficultés et sa pathologie.
- **Offrir** une planification personnalisée en évaluant l'impact financier du retour à l'emploi et les avantages sociaux en fonction du statut (contraintes sévères ou temporaires à l'emploi).
- **Adapter** le soutien aux besoins de la personne : parfois soutenu en début d'emploi pour faciliter l'intégration au nouveau milieu, diminution graduelle, selon l'évolution des besoins.

CCSM, 2013; Swanson & Becker, 2013.

*« Respectez le rythme de la personne, mais la pousser un peu.  
Si la personne pense qu'elle ne sera pas capable, elle n'avancera pas... »*

*Intervenante d'un service de suivi dans la communauté*

*« Il faut arrêter de placer des patients, ce sont des travailleurs... »*

*Directeur d'un organisme de soutien en emploi*

## Projet CÉRRIS-CNESM

Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale  
Centre national d'excellence en santé mentale

Avec la collaboration du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

[www.cerrisweb.com](http://www.cerrisweb.com)

Partenaire financier

Québec